



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PÊCHES

Vingt-septième session

Rome (Italie), 5 - 9 mars 2007

RÉALISATIONS AU TITRE DU GRAND PROGRAMME 2.3: PÊCHES 2004-2005

Le présent document, soumis au Comité pour information, contient l'extrait du Rapport sur l'exécution du Programme 2004-2005 relatif au Grand Programme 2.3 Pêches. Il est rappelé que le Rapport est un document de Conférence destiné aux organes directeurs qui fait la synthèse des réalisations du dernier exercice biennal.

Les réalisations spécifiées au titre du Grand Programme sont précédées d'un tableau récapitulatif des résultats obtenus du point de vue financier, y compris les activités de terrain connexes. L'Annexe 1 résume la situation en ce qui concerne l'exécution des produits prévus ou non dans le Programme de travail et budget.

Il convient de noter que le Rapport sur l'exécution du Programme peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet de la FAO à l'adresse suivante: http://www.fao.org/pir/index_fr.htm. Il est également possible de consulter, à la même adresse, une base de données plus détaillée sur les réalisations prévues pour l'exercice 2004-2005 et d'en connaître l'état d'avancement.

Le 12 mars 2005, le Département des pêches a organisé une réunion ministérielle à laquelle ont participé des représentants de 121 pays, dont 45 ministres.

La réunion était consacrée à deux grandes questions: i) Le tsunami et son impact sur les communautés côtières de l'océan Indien et comment répondre à leurs besoins à moyen et long termes en vue de relever et reconstruire les secteurs de la pêche et de l'aquaculture dans les pays touchés (Plan de réhabilitation post-tsunami) et ii) La lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et la promotion de systèmes de suivi, de contrôle et de surveillance en tant que composantes clés du développement durable des pêches.

Après avoir procédé à des échanges de vues constructifs sur la question, la Réunion ministérielle a adopté deux déclarations, qui peuvent être consultées à l'adresse suivante: http://www.fao.org/fi/nems/events/detail_event.asp?event_id=24537.

Grand Programme 2.3: Pêches

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	47 222
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	75
Programme de travail final	47 297
Dépenses par rapport au Programme de travail final	47 263
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	34
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	0,2%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	36 906
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	16 839
Exécution de projets du PCT	7 458
Total exécution du Programme de terrain	61 204
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	1,3
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	5 274

180. Durant l'exercice biennal, le Département des pêches a intensifié ses activités pour développer et gérer les pêches et l'aquaculture sur une base durable à long terme dans le cadre du Code de conduite pour une pêche responsable et des autres instruments internationaux, régionaux et nationaux connexes. Il a déployé des efforts considérables pour des secours d'urgence et des activités de redressement après la catastrophe provoquée par le Tsunami, fin 2004.

Programme 2.3.1: Information sur les pêches

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	7 573
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	175
Programme de travail final	7 748
Dépenses par rapport au Programme de travail final	7 740
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	8
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	2,3%
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	1 477
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	0
Exécution de projets du PCT	94
Total exécution du Programme de terrain	1 571
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	0,2
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	330

Réalisations

181. Ce programme fournit aux Membres des informations et des statistiques exhaustives sur la pêche et l'aquaculture à l'appui de l'analyse, de l'élaboration des politiques et de la planification, dans le cadre de la Stratégie de la FAO visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture, Stratégie STP adoptée par le Comité des pêches et le Conseil et entérinée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2003. Ce programme, dont la portée est mondiale, repose toutefois en grande partie sur une collaboration officielle et officieuse avec des organismes régionaux des pêches (CGPM, CPCA, COPACE, CAPP, CTOI, COPACO, CORÉPÊCHES¹) et d'autres institutions. Les principales réalisations ont été les suivantes:

- . Le lancement du projet FishCode-STP (avec des fonds du Japon, de la Norvège et des États-Unis) visant à mettre en œuvre la Stratégie STP (voir encadré).
- . L'amélioration ultérieure de la qualité des statistiques et des informations, conformément à la Stratégie-STP, avec l'introduction d'un classement plus détaillé des espèces et des produits, par l'utilisation de ARTFISH pour développer les statistiques, par le renforcement de FIGIS et FAOSTAT2, par les partenariats FIRMS et ASFA, par le CWP² et les réseaux de bibliothèques.
- . Le Partenariat FIRMS a été établi et un système a été conçu pour rassembler les informations les plus exhaustives et les plus fiables au niveau mondial sur la situation et les tendances des pêches et des ressources halieutiques provenant de dix organismes régionaux des pêches et d'autres organismes intergouvernementaux (activité financée par des arriérés).
- . L'élaboration des premiers inventaires mondiaux des pêches et des ressources halieutiques, prônée par la Stratégie STP, a été intensifiée et complétée pour la moitié environ des eaux marines mondiales.
- . Le projet FishCode-STP a élaboré des méthodes permettant de décrire et d'évaluer les méthodologies nationales en matière de statistiques halieutiques.
- . La préparation et la publication de deux volumes de directives sur la conception des systèmes de collecte et de partage des données pour les pêches gérés conjointement, servant de contribution à la section sur les pêches du chapitre sur l'alimentation de l'Évaluation des écosystèmes en début de Millénaire des Nations Unies, la mise au point finale du Manuel sur les normes en matière de statistiques halieutiques destiné à être publié sur Internet et la préparation de la Partie 1 de *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* (SOFIA).
- . Une forte croissance de l'utilisation de FIGIS, d'après une analyse des statistiques d'utilisation et d'après les constatations de l'autoévaluation entreprise en 2004.
- . La base de données ASFA a atteint un million d'entrées, son utilisation a continué à croître et une association de bibliothécaires professionnels a classé une fois encore ASFA comme la première base de données bibliographiques du monde pour les sciences aquatiques et les pêches.
- . La tenue de la trente et unième Conférence annuelle de l'Association internationale des bibliothèques et centres de documentation en sciences aquatiques et marines (IAMSLIC) qui a mis l'accent sur les réalisations et les activités en matière d'informations du Département des pêches, en particulier en ce qui concerne le Code de conduite.

¹ Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), Comité des pêches continentales pour l'Afrique (CPCA), Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), Commission Asie-Pacifique des pêches (CAPP), Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO), Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES).

² Stratégies, règles et techniques du contrôle statistique des pêches (ARTFISH); Système mondial d'information sur les pêches (FIGIS); Base de données statistiques fondamentales de l'Organisation (FAOSTAT); Système de surveillance des ressources halieutiques (FIRMS); Résumés des sciences aquatiques et halieutiques (ASFA); Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches (CWP).

Incidences régionales

182. Certains programmes mondiaux ont eu des incidences régionales. Le Partenariat ASFA s'est élargi à de nouveaux partenaires: Indonésie, CTOI, Mauritanie, CPS, Sénégal, Iran et Nigéria. Le Partenariat FIRMS s'est élargi avec la participation de la CCAMLR, d'EUROSTAT, de la NAFO et du SEAFDEC³.

183. Dans la région Asie-Pacifique, un appui technique a été fourni à un projet régional de « Renforcement des capacités de collecte d'informations sur les pêches » avec le Laos, le Cambodge, la Thaïlande et le Timor-Leste. En partenariat avec le SEAFDEC, des avis techniques ont été fournis pour la collecte et l'analyse d'informations dans les pays de l'ANASE. Dans le cadre de l'APFIC, des avis techniques ont été fournis en ce qui concerne les informations et les statistiques des pêches, en particulier sur les poissons de rebut. Un projet de coopération technique régional portant sur la qualité des informations concernant les pêches intérieures, a été mis en place et exécuté. Le projet FishCode-STP a organisé un atelier régional sur les statistiques halieutiques pour les pays d'Asie du Sud-Est, en collaboration avec SEAFDEC. En Chine, deux enquêtes pilotes sur la collecte des données statistiques dans les principaux ports ont reçu une assistance technique et un soutien financier et une version chinoise des « Directives pour la collecte systématique des données sur les pêches de capture » a été publiée.

184. Dans la sous-région du Pacifique Sud, un appui a été fourni pour l'amélioration des statistiques sur les pêches côtières et de subsistance et de l'aquaculture et un atelier de formation régional conjoint SPC/FAO sur la gestion et les statistiques des pêches a été organisé. Un projet de coopération technique sur le renforcement de la législation sur les pêches côtières dans les États insulaires du Pacifique de Micronésie a été mis en œuvre et un atelier régional conjoint SPC/WPRFMC/FAO sur la législation des pêches et la gestion des pêches communautaires a été organisé et une session du programme a porté sur les statistiques des pêches. Une étude sur l'amélioration de la collecte des données et des statistiques des pêches dans les États fédérés de Micronésie a été effectuée.

185. En Amérique latine, un projet de coopération technique a été mis en œuvre pour améliorer les statistiques des pêches au Guatemala et aider à établir une base de données et des protocoles, afin de recueillir des informations dans certains lieux de débarquement des pêches artisanales. Un autre projet de coopération technique a été exécuté pour améliorer les statistiques des pêches et de l'aquaculture au Brésil et une étude a été menée à la demande du Gouvernement argentin pour renforcer le système statistique à l'appui de la gestion des pêches.

186. Dans la région Afrique, une assistance technique a été fournie à certains pays pour renforcer leurs capacités en matière de collecte, traitement et analyse des statistiques des pêches, dans le cadre de missions d'experts et d'ateliers entrepris en Angola et à Sao-Tomé. La Géorgie a reçu une aide pour la mise en place d'un système statistique pour les pêches artisanales. Un atelier national sur les méthodes statistiques a été organisé au Liban.

Ressources extrabudgétaires

187. La France a mis à disposition les services d'un cadre-associé travaillant sur le système FIGIS/FIRMS. Des fonds ont été accordés par le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID)/MRAG pour élaborer et publier des directives portant sur la conception de systèmes de collecte et de partage des données sur les pêches en cogestion. L'éditeur d'ASFA a fourni une contribution au Fonds fiduciaire ASFA pour son renforcement, en particulier dans les pays en développement, pour des redevances sur les ventes. Un projet de formation à la gestion des informations statistiques sur les pêches a été mis en œuvre au Viet Nam.

³ Communauté du Pacifique Sud (CPS); Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR); Office des statistiques des Communautés européennes (EUROSTAT); Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (NAFO); Centre de développement des pêches de l'Atlantique Sud-Est (SEAFDEC).

Lancement d'un projet destiné à améliorer la surveillance de la situation et des tendances des pêches

Afin de promouvoir et soutenir la mise en œuvre de la Stratégie STP, le projet FishCode-STP a été lancé fin 2004 avec des fonds du Japon, de la Norvège et des États-Unis. Ce projet vise à mettre au point des inventaires, des méthodes et des directives opérationnelles pour améliorer les rapports sur la situation et les tendances, notamment en ce qui concerne l'utilisation des pêches artisanales et l'approche écosystémique des pêches. Les activités de terrain visent à renforcer les capacités des pays en développement, à améliorer les systèmes nationaux de surveillance des pêches et à renforcer le rôle des organes régionaux des pêches en matière d'information.

En 2005, ce projet a organisé trois grandes réunions internationales conjointement avec d'autres organismes, notamment un atelier régional pour l'Asie du Sud-Est (avec SEAFDEC), un atelier mondial sur le rôle des organes régionaux des pêches dans la mise en œuvre de la Stratégie STP (avec CWP) et un atelier mondial sur l'évaluation interdisciplinaire des pêches artisanales (avec WFC).

Programme 2.3.2: Ressources halieutiques et aquaculture

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	12 358
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	370
Programme de travail final	12 728
Dépenses par rapport au Programme de travail final	12 718
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	10
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	3,0%
Programme de terrain	
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	11 655
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	1
Exécution de projets du PCT	2 649
Total exécution du Programme de terrain	14 305
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	1,1
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 870

Réalisations

188. Le Programme 2.3.2 aide les États Membres à faire en sorte que leurs pêches marines et continentales et leur aquaculture contribuent de manière durable aux approvisionnements vivriers, à la sécurité alimentaire et à la croissance économique générale sans perdre de vue l'état des ressources et de l'écosystème. Durant l'exercice 2004-05, la mise en œuvre du programme a été largement conforme aux plans.

189. En ce qui concerne les pêches de capture dans les eaux marines, le programme a contribué à:

- Mieux identifier les ressources, notamment par un catalogue des requins dans le monde, et élaborer des systèmes d'information mondiaux comme FIGIS et FIRMS.
- Adapter et intégrer les méthodes d'évaluation des ressources, par exemple en ce qui concerne l'évaluation des risques pour dresser la liste des espèces dans la CITES⁴, et élaborer des méthodes bayésiennes d'évaluation des stocks.

⁴ Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

- . Mettre en œuvre l'approche écosystémique de la pêche, notamment par l'élaboration de directives techniques et l'analyse des interactions entre les tortues et les pêches.
- . Améliorer la surveillance globale des ressources des pêches marines mondiales, notamment par: une étude à jour de l'état des ressources halieutiques marines mondiales; une étude des stocks de poissons migrateurs, chevauchants et de haute mer comme contribution à la Conférence des Nations Unies de 2006 sur l'Accord sur les stocks de poisson.

190. En ce qui concerne les pêches de capture dans les eaux intérieures et l'aquaculture, le programme a contribué à assurer:

- . L'élaboration d'une base conceptuelle améliorée pour le développement responsable, y compris l'utilisation responsable des espèces exotiques; l'étude de la culture en nasses; l'utilisation des ressources mondiales en semences; la remise en état de l'habitat des pêches en eaux intérieures, la surveillance et le zonage des maladies aquatiques, les directives sur la biosécurité des éclosiers de crevettes et, de façon plus générale, l'interaction entre aquaculture et pêches.
- . L'élaboration ultérieure de bases de données et de méthodes d'évaluation par l'intermédiaire du SIG⁵ et des systèmes d'information sur Internet; la biodiversité utile pour la riziculture/pisciculture; le Système d'information pour la prévention des agents pathogènes d'animaux aquatiques, mis au point avec le Réseau de Centres d'aquaculture pour la région Asie-Pacifique; et la base de données sur les introductions d'espèces aquatiques.
- . La surveillance et l'établissement de rapports à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur une série d'études régionales (40 Vues d'ensemble des législations nationales sur l'aquaculture, 120 Vues générales des systèmes aquacoles nationaux et 30 notes d'information sur les espèces aquacoles).

Incidences régionales

191. En Afrique, les activités d'élevage en nasses ont permis de sensibiliser la population et de promouvoir ce type d'exploitation. Les résultats de l'étude régionale sur le développement de l'aquaculture dans la région Afrique ont été utilisés par la Banque africaine de développement pour concevoir un programme de promotion des activités aquacoles dans la région. Une assistance a été fournie pour l'évaluation des ressources en particulier au large de l'Afrique de l'Ouest, de nouveaux projets ont été établis et des fonds ont été mobilisés pour poursuivre les activités permettant d'améliorer l'évaluation et la gestion des pêches et de renforcer l'approche écosystémique aux pêches dans les prochaines années. Une étroite collaboration a été instaurée avec d'autres projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial dans le cadre d'un vaste écosystème marin.

192. Dans la région Asie-Pacifique, des études ont porté sur: le cadre de la gestion des pêches au Cambodge; l'élaboration des meilleures pratiques d'élevage aquacole des crevettes et l'introduction d'espèces nouvelles dans l'élevage des crevettes; les interventions d'urgence contre les maladies dans un projet d'élevage de carpes koi (Indonésie); une étude des méthodes de renforcement des stocks pour la pêche dans les eaux intérieures; l'aquaculture biologique (Viet Nam); la biodiversité et la nutrition en riziculture (RPD Lao et Thaïlande); la gestion des vastes écosystèmes marins dans le Golfe du Bengale; et l'étude régionale de l'aquaculture. Une assistance a également été fournie pour évaluer l'incidence du Tsunami ainsi que les activités de secours et de redressement.

193. En Amérique latine et aux Caraïbes, le programme a suscité un vif intérêt pour les systèmes d'exploitation associant riziculture et pisciculture. Une aide a été fournie pour la mise en place d'une approche écosystémique aux pêches dans les Petites Antilles, du Plan d'action international sur les requins et de l'approche écosystémique des pêches en général.

194. De façon générale, le programme a continué à accorder la priorité aux problèmes les plus urgents des ressources halieutiques particulièrement vulnérables des fonds marins et autres stocks chevauchants et de haute mer présentant un intérêt mondial. Il a poursuivi la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches dans les Caraïbes, dans le sud-ouest de l'océan Indien, dans le Golfe du Bengale, ainsi que dans l'ouest et le sud-ouest de l'Afrique et dans les Petites Antilles. Ce

⁵ Système d'information géographique.

programme a également permis d'entreprendre, en collaboration avec WFC, une approche à l'évaluation interdisciplinaire des pêches artisanales. Une étude mondiale de la situation de l'aquaculture a été entreprise, par une série d'examins régionaux et une synthèse mondiale. Ce document a été utilisé par la Banque mondiale pour établir son document conceptuel sur l'aquaculture. L'intérêt international accru pour la situation de l'exploitation des ressources marines biologiques et la nécessité de promouvoir une approche écosystémique des pêches a dépassé ce qui était prévu. Une étude mondiale améliorée et mise à jour de la situation des ressources halieutiques dans le monde a été publiée durant l'exercice biennal et l'ONU a été invitée à prêter une attention particulière à l'analyse de la situation des stocks de grands migrateurs et des stocks chevauchants et autres ressources de haute mer, aux requins vulnérables et aux ressources des fonds marins.

Ressources extrabudgétaires

195. En général, les synergies entre activités normatives et opérationnelles ont été favorisées par divers projets du Programme de coopération FAO/gouvernements (financés par l'Italie, le Japon, la Norvège et l'Espagne) et ont permis à la fois aux projets et aux entités de programme connexes d'atteindre leurs buts et objectifs respectifs. Ce programme a également permis d'entretenir et de développer une collaboration et un partenariat avec quelques universités, musées et centres de recherche, notamment pour des activités d'identification des espèces et d'évaluation des ressources. Certaines activités importantes ont été effectuées en partenariat avec d'autres organisations régionales et internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, telles que l'OMI, le RCAAP, le WWF, l'UICN, la CDB, la FEAP⁶, le WFC, etc.

Réseaux d'aquaculture

En réponse aux recommandations du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches, des consultations ont été organisées pour étudier la possibilité de créer des réseaux d'aquaculture, comme le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie-Pacifique (RCAAP) dans d'autres régions du monde, possibilité qui a été accueillie favorablement dans toutes les régions. En novembre 2004, le Réseau de centres d'aquaculture pour la région d'Europe orientale, composé de 31 institutions provenant de 13 pays d'Europe centrale et orientale, a été établi. L'Institut hongrois de recherche sur les pêches, l'aquaculture et l'irrigation a été chargé de la coordination. L'établissement de réseaux semblables en Amérique latine et en Afrique est en cours.

⁶ Organisation maritime internationale (OMI), Convention sur la diversité biologique (CDB), Fédération européenne des associations piscicoles (FEAP)

Programme 2.3.3: Exploitation et utilisation des ressources halieutiques

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	9 882
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(325)
Programme de travail final	9 557
Dépenses par rapport au Programme de travail final	9 550
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	7
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(3,3%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	2 203
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	16 624
Exécution de projets du PCT	2 517
Total exécution du Programme de terrain	21 344
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	2,2
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 367

Réalisations

196. Ce programme appuie l'amélioration de la production, de l'utilisation et du commerce responsable et durable des produits de la pêche, dans le cadre du Code de conduite pour une pêche responsable. Il vise à limiter les effets néfastes des engins de pêche sur l'environnement, à réduire les pertes, à promouvoir l'utilisation efficace et durable des ressources halieutiques et le commerce responsable. Les principales réalisations ont été les suivantes:

- . Méthodologie d'évaluation des rejets et de réestimation des prises accessoires au niveau mondial.
- . Études de l'incidence des engins de pêche sur l'environnement.
- . Atelier de formation et publications sur l'utilisation des dispositifs d'exclusion des tortues et de réduction des captures accessoires.
- . Mise à jour des directives visant à éviter les prises accidentelles d'oiseaux.
- . Quatre ateliers régionaux sur les systèmes de surveillance par satellite des navires.
- . Révision du Code pour la sécurité des pêcheurs et des bateaux de pêche.
- . Réunion régionale du Pacifique Sud sur la sécurité en mer.
- . Monographies et ateliers locaux/nationaux sur le développement des micro-entreprises pour les communautés de pêcheurs artisanaux et sur le microcrédit pour les femmes.
- . Expérimentation et diffusion de techniques appropriées pour améliorer la préservation et l'utilisation du poisson pour la consommation humaine.
- . Assistance technique et formation aux systèmes de qualité et de sécurité, à la traçabilité et à l'analyse des risques.
- . Assistance technique et formation aux principales questions commerciales intéressant les pêches dans le cadre du programme de Doha pour le développement (OMC).
- . Succès de l'atelier régional d'experts des technologies halieutiques en Afrique et du sixième Congrès mondial sur le commerce et la sécurité sanitaire du poisson et des fruits de mer.

Incidences régionales

197. Le programme a porté essentiellement sur l'aquaculture en Asie et dans une certaine mesure en Amérique latine, tandis que le soutien accordé à l'Afrique a concerné essentiellement les pêches de capture marine. De même, en Asie, le programme a été centré sur la collaboration régionale et le renforcement des réseaux, tandis qu'en Afrique et au Proche-Orient, les initiatives ont été davantage nationales.

198. Deux ateliers régionaux sur le microfinancement (pour le développement durable des pêches de capture en eaux intérieures et la remise en état des pêches et de l'aquaculture dans les pays frappés par le Tsunami) et une consultation technique sur la conservation des tortues de mer et les pêches ont eu lieu en Asie en collaboration avec des fonctionnaires nationaux spécialistes des pêches et des représentants des institutions financières. En Afrique, une consultation d'experts des technologies de la pêche s'est tenue en Tanzanie, et un atelier régional sur les prises accessoires de la pêche à la crevette au chalut et l'approche écosystémique à la gestion des pêches s'est tenu au Mozambique dans le cadre de la Commission des pêches pour le Sud-Ouest de l'océan Indien (SWIOFC).

199. Aux Caraïbes, un atelier régional a porté sur l'utilisation des informations démographiques et socioéconomiques pour la gestion des pêches et des zones côtières comprenant une visite interrégionale aux Philippines et en Malaisie de spécialistes des pêches venant des Caraïbes. Des travaux préparatoires ont été organisés pour l'élaboration de directives sur les bonnes pratiques d'aquaculture et l'analyse des risques aux points critiques (HACCP) en aquaculture et leur diffusion dans le cadre d'ateliers régionaux en Asie et en Amérique latine. Ces activités ont accru la sensibilisation de l'opinion à l'incidence des opérations de pêche sur l'environnement, elles ont renforcé le soutien aux pêches artisanales, les questions d'accès aux marchés, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce et la traçabilité multipliant les possibilités d'activités de la FAO dans ces domaines.

200. L'aide importante pour la remise en état du secteur de la production du poisson, après le tsunami qui a frappé fin 2004 les pays bordant l'océan Indien, a permis de reprendre la pêche et d'élaborer des stratégies nationales de gestion responsable des pêches.

Ressources extrabudgétaires

201. Les activités de ce programme ont bénéficié de plusieurs projets PCT en Afrique, de fonds extrabudgétaires du Fonds pour l'environnement mondial, de la Suède, du Fonds commun pour les produits de base, du Ministère des affaires étrangères norvégien et de la ville de Brême, de partenariats avec l'ONUDI, l'OMC, l'OMS et d'une collaboration avec les partenariats Fish InfoServices et Globefish.

202. Ces ressources et ces partenariats ont aidé à mettre en œuvre des activités normatives visant à améliorer la sécurité sanitaire et l'efficacité des opérations de pêche artisanale, ainsi que la prévention des catastrophes et l'évaluation de leur incidence dans les communautés de pêcheurs. Il y a eu une forte synergie entre ces activités et l'aide d'urgence accordée après le tsunami, surtout pour l'évaluation des dégâts, la création et la construction d'engins de pêche, la sécurité en mer, etc.

203. Le projet sur l'OMC et les pêches, financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, a permis d'organiser trois ateliers régionaux en Afrique de l'Ouest pour examiner la question des conditions d'accès aux marchés et des négociations dans le cadre de l'OMC. Trois grands projets financés par le Fonds commun pour les produits de base portant sur les technologies apportant une valeur ajoutée au poisson ont été mis en œuvre en Amérique latine, au Proche-Orient et en Asie et un soutien a été apporté pour pouvoir entreprendre des projets similaires en Afrique et au Proche-Orient.

Tsunami

Le Département des pêches a aidé les pays victimes du tsunami de décembre 2004 à faire face aux effets directs et indirects de cette catastrophe sur les pêches et l'aquaculture. Il a apporté son soutien sous trois formes. Premièrement, en fournissant une aide technique et un soutien pour des projets d'appel accélérés visant essentiellement à reconstituer les moyens d'existence de la population en distribuant des moyens de production essentiels comme des bateaux, du matériel de pêche et de transformation et en reconstruisant le secteur des services et l'infrastructure connexes.

Deuxièmement, en aidant les gouvernements à coordonner l'action des très nombreux organismes d'aide, essentiellement des ONG, dans leurs opérations de secours et de remise en état, afin d'assurer le redressement de la capacité de pêche jusqu'à des niveaux acceptables et la fourniture de matériel et d'installations de qualité. Troisièmement, en aidant les pays victimes du tsunami à concevoir et appliquer des stratégies et des projets à long terme visant à reconstruire un avenir durable pour les utilisateurs des ressources halieutiques et aquacoles. Cette dernière composante fait partie du programme mis en œuvre par le Département des pêches pour améliorer la gestion des pêches et le développement de l'aquaculture dans le cadre de la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable.

Programme 2.3.4: Politiques halieutiques

Programme ordinaire	en milliers de dollars EU
Programme de travail	11 406
Ajustements au Programme de travail découlant de virements budgétaires	(325)
Programme de travail final	11 081
Dépenses par rapport au Programme de travail final	11 074
Écart des dépenses par rapport au Programme de travail - (dépassement)/sous-utilisation	7
Virements budgétaires (en pourcentage du Programme de travail)	(2,8%)
Programme de terrain	en milliers de dollars EU
Exécution de projets extrabudgétaires (FF et PNUD)	21 571
Exécution de projets extrabudgétaires de secours d'urgence	214
Exécution de projets du PCT	2 198
Total exécution du Programme de terrain	23 984
Rapport Programme de terrain/Programme ordinaire	2,2
Services d'appui technique, dépenses de personnel (cadre organique)	1 593

Réalisations

204. Ce programme vise à promouvoir la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable, notamment en ce qui concerne les pêches en eaux intérieures et l'aquaculture. Il est centré sur les aspects sociaux et économiques des pêches de capture et de l'aquaculture, l'analyse, l'élaboration de politiques appropriées et de stratégies de gestion du secteur et le renforcement de la gouvernance. Les principales réalisations sont notamment les suivantes:

- . Publication et diffusion du SOFIA 2004.
- . Sensibilisation accrue aux aspects néfastes de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et élaboration de nombreux plans d'action nationaux pour lutter contre ce fléau.
- . Adoption de directives pour l'écoétiquetage du poisson et des produits dérivés provenant des pêches de capture marines.
- . Élaboration d'études sur des aspects spécifiques présentant un intérêt particulier au niveau mondial et pour les régions, notamment sur l'incidence de l'aquaculture commerciale sur la

croissance économique, la lutte contre la pauvreté et la promotion de la sécurité alimentaire en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

- Participation accrue des pêcheurs aux processus et stratégies de gestion des pêches pour améliorer la contribution des pêches artisanales à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire.
- Mise en place de nouveaux organes régionaux des pêches et reconnaissance de leur rôle accru dans la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable. Des mesures spéciales ont été prises pour renforcer les organes régionaux des pêches de la FAO et accroître leur efficacité ainsi que pour améliorer et intensifier la collaboration entre tous les organes régionaux des pêches relevant ou non de la FAO.
- Succès d'ateliers régionaux et nationaux sur l'élaboration du Plan d'action pour la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en mettant tout particulièrement l'accent sur la formation.
- Succès de l'assistance apportée aux Membres pour la formulation de stratégies de gestion et de politiques halieutiques, soit directement à partir du siège, soit par l'intermédiaire des bureaux régionaux ou sous-régionaux et en coordination avec les Représentants de la FAO, le cas échéant.

Incidences régionales

205. De nombreux pays collaborent déjà au niveau régional pour les questions halieutiques d'intérêt commun dans le cadre d'organisations régionales relevant ou non de la FAO. Lorsque ces organisations existent et qu'il y a déjà une collaboration de longue date, les efforts de mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable sont le prolongement logique des arrangements en vigueur. Une approche régionale est parfois absolument essentielle dans de nombreuses parties du monde, compte tenu de l'importance des pêches partagées et de la migration des pêcheurs. Il est également essentiel d'étudier les questions de contrôle de l'accès aux pêches et de surveillance des bateaux et les initiatives qui, dans le cadre de ce programme, ont permis d'accroître la collaboration à cet égard, en particulier en Afrique de l'Ouest.

206. Des activités de renforcement des capacités et autres ont été financées et entreprises en 2004-05, notamment pour sensibiliser au Code de conduite pour une pêche responsable dans le cadre d'ateliers, réunions et publications spéciales (Consultation sur la régionalisation du Code de conduite - SEAFDEC) ainsi que par une assistance directe aux pays pour l'élaboration de plans d'action nationaux. De telles initiatives ont été entreprises en Amérique centrale, dans le cadre de l'Organización del Sector Pesquero y Acuícola del Istmo Centroamericano (OSPESCA) ainsi que dans plusieurs pays membres de l'Organización Latinoamericana de Desarrollo Pesquero (OLDEPESCA) pour l'élaboration de plans d'action visant à lutter contre la pêche illicite, pour gérer la capacité des flottilles et pour la gestion des requins. Plusieurs ateliers sur le Plan d'action international de lutte contre la pêche illicite ont été organisés dans différentes régions (Malaisie, octobre 2004; Trinité-et-Tobago, novembre 2004; Fidji, août 2005; Ghana, octobre 2005; Égypte, décembre 2005).

207. Dans le cadre de ce programme, des études et des documents présentant un intérêt pour les différentes régions ont également été publiés, notamment par RAP sur l'accroissement de la contribution des pêches artisanales à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire et l'intégration de la cogestion des pêches en Asie-Pacifique, ainsi que la préparation d'études sur des problèmes spécifiques présentant un intérêt particulier pour les régions. Pour la préparation du SOFIA, plusieurs questions régionales ont été sélectionnées en tenant compte du fait qu'elles ont acquis ou pourraient acquérir une portée mondiale.

208. Durant l'exercice biennal, plusieurs organes régionaux des pêches de la FAO se sont réunis (EIFAC, CEEAF, GFCM, APFIC, CIFA, IOTC, RECOFI, COPESCAL⁷; WECAFC, SWIOFC). SWIOFC a tenu sa première réunion en avril 2005 et WECAFC a adopté de nouveaux statuts. Les

⁷ Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures, Commission des pêches continentales pour l'Amérique latine.

Secrétariats des organes régionaux des pêches de la FAO et d'autres organes régionaux des pêches ont également organisé des réunions (quatrième Réunion des organes régionaux des pêches, Rome, mars 2005) ainsi que les Secrétariats et d'autres organes compétents (réunions du Secrétariat APFIC et de la Commission du fleuve Mékong, NACA, SEAFDEC, WFC).

Ressources extrabudgétaires

209. La plupart des ressources extrabudgétaires ont été acheminées dans le cadre du Programme FishCode, notamment par la Norvège, la Suède, les États-Unis, le Japon et la Finlande, pour une grande variété d'activités de terrain destinées à soutenir la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable. D'autres fonds extrabudgétaires ont été utilisés pour soutenir des activités de terrain et des fonds du PCT ont servi à financer des activités entreprises au niveau national ou à apporter une assistance aux organes régionaux des pêches.

210. Un exemple d'activités thématiques entreprises dans le cadre du programme au niveau national est l'assistance fournie pour la planification et l'élaboration des politiques nationales en matière d'aquaculture, dont les activités ont été financées par des fonds du PCT et des ressources extrabudgétaires. Les résultats et les enseignements tirés de ces activités ont été intégrés dans le programme normatif. Dans bien des cas, les partenaires nationaux, régionaux et internationaux ont été invités à apporter une contribution (donateurs bilatéraux, RCAAP, INFOPECSA, Banque mondiale et Union mondiale pour la nature), aboutissant à la constitution de plusieurs partenariats très productifs, tant officiels qu'officieux.

Programme pour des moyens d'existence durables dans les pêches

Le Programme pour des moyens d'existence durables dans les pêches (PMEDP) a été établi en tant que partenariat entre DFID, la FAO et 25 pays d'Afrique occidentale et centrale.

Entre autres réalisations, le travail de ce programme a permis de mieux comprendre le problème de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'exclusion sociale de la population vivant de la pêche. Il a montré en particulier que pour parvenir à instaurer une pêche responsable, les initiatives de développement doivent viser les facteurs qui menacent le plus directement et immédiatement la durabilité des moyens d'existence des pêcheurs. Souvent ces facteurs n'ont aucun rapport avec leurs activités de pêche ni avec la situation des ressources et ils ne sont pas particuliers aux communautés de pêcheurs. Ils concernent plutôt - à des degrés divers - les pauvres en général, en particulier les ruraux pauvres vivant dans des zones éloignées et ayant peu accès aux services sociaux, aux infrastructures et aux marchés.

Projet financé par des arriérés: renforcement de la capacité nationale à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

Un projet financé par des arriérés a permis de soutenir la planification et la mise en œuvre de plusieurs activités de lutte contre la pêche illicite et en particulier de réunir une série d'ateliers régionaux visant à élargir et approfondir la mise en œuvre du Plan d'action international de 2001 visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Ces ateliers ont eu pour but: i) de sensibiliser aux effets néfastes de la pêche illicite et à la nécessité pour les pays d'agir de manière concertée et énergique pour la combattre; ii) de mieux faire comprendre le Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, ses liens avec les autres instruments internationaux des pêches (Accord d'application de la FAO de 1993 et Accord sur les stocks de poisson de l'ONU de 1995) et sa pertinence compte tenu de la situation des pêches dans les pays participants; iii) de définir plus clairement les étapes que les services des pêches devront franchir pour élaborer des plans d'action nationaux contre la pêche illicite; et iv) de mettre en commun les informations sur l'intérêt d'harmoniser les mesures sur une base régionale pour prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

ANNEXE 1

RÉSULTATS OBTENUS PAR PROGRAMME EN 2004-05: 2.3 PÊCHES

Le PTB 2004-05 identifiait des résultats à atteindre dans le cadre des programmes techniques et économiques. Or, au cours de l'exécution d'un programme il est parfois nécessaire de modifier les réalisations projetées, tandis que d'autres peuvent être reportées, voire annulées. De nouveaux objectifs peuvent aussi être introduits en fonction des circonstances et de demandes spécifiques. Le tableau ci-après résume les modifications apportées par type de résultat au cours de l'exercice. Le reste de l'Annexe donne des informations analogues par programme. Des informations sur tous les résultats prévus et non prévus sont disponibles dans l'*Annexe V* sur le site Internet de la FAO (http://www.fao.org/pir/index_fr.htm).

Type de produit	Approuvés dans le PTB	Annulés/ différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en %
231 Information sur les pêches							
Coordination et échange d'informations	11	(1)	0	10	9	1	91 %
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	6	0	1	7	6	1	117 %
Information (produits, systèmes, bases de données)	21	(3)	3	21	15	6	100 %
Engagements, accords/conventions et normes Internationaux	1	0	0	1	1	0	100 %
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	6	0	0	6	4	2	100 %
Études et analyses	2	0	2	4	4	0	200 %
Formation (y compris cours et matériel de formation)	2	0	1	3	2	1	150 %
231 Total	49	(4)	7	52	41	11	106 %
232 Ressources halieutiques et aquaculture							
Coordination et échange d'informations	10	0	2	12	12	0	120 %
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	6	0	2	8	8	0	133 %
Information (produits, systèmes, bases de données)	14	0	13	27	27	0	193 %
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	1	0	0	1	1	0	100 %
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	13	(1)	4	16	16	0	123 %
Études et analyses	19	(1)	14	32	32	0	168 %
Formation (y compris cours et	1	0	3	4	4	0	400 %

matériel de formation)

232 Total	64	(2)	38	100	100	0	156 %
------------------	-----------	------------	-----------	------------	------------	----------	--------------

233 Exploitation et utilisation des ressources halieutiques

Coordination et échange d'informations	3	(1)	0	2	2	0	67 %
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	12	0	1	13	13	0	108 %
Information (produits, systèmes, bases de données)	7	(2)	1	6	6	0	86 %
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	5	0	0	5	5	0	100 %
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	9	(1)	0	8	6	2	89 %
Autres	1	0	0	1	1	0	100 %
Études et analyses	13	0	0	13	10	3	100 %
Formation (y compris cours et matériel de formation)	9	0	0	9	9	0	100 %
233 Total	59	(4)	2	57	52	5	97 %

234 Politiques halieutiques

Coordination et échange d'informations	2	0	0	2	2	0	100 %
Avis directs aux Membres; soutien du Programme de terrain	2	0	0	2	1	1	100 %
Information (produits, systèmes, bases de données)	3	0	0	3	3	0	100 %
Engagements, accords/conventions et normes internationaux	8	0	0	8	8	0	100 %
Méthodologies et directives (y compris essais pilotes et démonstration)	6	(3)	1	4	4	0	67 %
Études et analyses	7	0	1	8	7	1	114 %
234 Total	28	(3)	2	27	25	2	96 %
23 Total	200	(13)	49	236	218	18	118 %